

Nouvelle étape pour Ramsay Santé, dans le cadre du projet de distribution par Ramsay Health Care à ses actionnaires de sa participation dans Ramsay Santé

Ramsay Générale de Santé (« **Ramsay Santé** » ou « le **Groupe** ») prend acte du projet annoncé ce jour (« le **Projet** ») par Ramsay Health Care Limited (« **RHC** »), de procéder à une distribution en nature de sa participation de 52,79 % du capital de Ramsay Santé à ses propres actionnaires.

Le Projet fait suite à la revue par RHC de ses options stratégiques concernant sa participation majoritaire dans Ramsay Santé dont le Groupe avait pris acte dans son communiqué du 25 novembre 2025.

Ce Projet n'exclut pas la recherche d'options alternatives que RHC dit être prêt à considérer, notamment en engageant des discussions avec des tiers susceptibles d'être intéressés.

Le Conseil d'administration de Ramsay Santé a été dûment informé de ce Projet, présenté lors d'une réunion tenue ce jour.

Coté sur Euronext Paris et acteur majeur de l'hospitalisation privée en France et en Europe, Ramsay Santé a mis en œuvre sa stratégie de développement et bâti une position de leader de marché de manière indépendante de RHC, porté par une équipe de direction dédiée et un cadre de gouvernance clair. Le groupe bénéficie par ailleurs d'un bilan et d'une structure de financement propres et autonomes, sans lien avec RHC.

Le Projet ouvrirait une nouvelle étape pour le Groupe dans son ambition renouvelée de servir au plus près ses patients, fort d'un nouvel actionnariat élargi, et porté par le talent et l'engagement de tous ses collaborateurs et partenaires médecins. Ramsay Santé entend poursuivre le déploiement de sa feuille de route stratégique, fondée sur l'investissement dans l'innovation, l'excellence opérationnelle et le maintien d'une gestion financière rigoureuse.

Pascal Roché, Directeur général de Ramsay Santé, commente : « *Le projet annoncé aujourd'hui ouvrirait un nouveau chapitre pour Ramsay Santé, après les années portées par la confiance de RHC comme actionnaire de référence aux côtés de Crédit Agricole Assurances. Notre groupe dispose d'atouts et de positions solides qui nous permettent d'aborder cette étape avec sérénité et confiance. Plus que jamais, notre priorité demeure la même : offrir à nos patients des soins de qualité, innovants et accessibles, en partenariat étroit avec les professionnels de santé et les territoires. Nous restons portés par notre mission : améliorer la santé en innovant constamment et voyons dans cette étape une opportunité de poursuivre notre trajectoire de développement, avec ambition et responsabilité.* »

RHC a par ailleurs indiqué avoir décidé de mettre fin au pacte d'actionnaires conclu le 30 septembre 2014 avec Crédit Agricole Assurances, à travers sa filiale Predica, actionnaire de référence à hauteur de 39,82 % du capital de Ramsay Santé. Conformément à ses stipulations, le pacte prendra fin avec effet au 1er octobre 2026.

Dans la perspective de l'opération, Crédit Agricole Assurances a rappelé son engagement d'actionnaire de long terme de Ramsay Santé et sa confiance dans la stratégie, les équipes et le potentiel de développement du Groupe. Par ailleurs, Crédit Agricole Assurances a confirmé qu'elle n'entendait pas augmenter sa participation dans la Société ni en prendre le contrôle.

Modalités et prochaines étapes :

- Ce Projet serait mis en œuvre par le biais d'un « *scheme of arrangement* » de droit australien qui serait soumis à l'approbation du Conseil d'administration de RHC, de ses actionnaires ainsi qu'aux autorisations judiciaires et réglementaires requises.
- Ramsay Santé analysera avec diligence l'ensemble des implications juridiques, financières et opérationnelles susceptibles de découler de cette opération et veillera à préserver la stabilité de sa structure capitalistique dans un contexte d'élargissement potentiel du flottant.
- Elle engagera un dialogue avec ses principaux partenaires financiers en vue d'obtenir, le cas échéant, les aménagements contractuels ou consentements nécessaires au titre de la documentation de ses financements, dans l'hypothèse où la clause de changement de contrôle prévue dans le contrat de crédit du 22 avril 2021 (tel qu'amendé pour la dernière fois le 31 juillet 2024) d'un montant global maximum en principal de EUR 1.650.000.000 serait amenée à jouer.

Selon les informations communiquées par RHC, le Projet pourrait être mis en œuvre au cours du quatrième trimestre 2026, sous réserve des autorisations requises. Le calendrier indicatif du Projet serait le suivant :

- Publication par RHC de la note d'information (*demerger booklet*) relative à l'opération : octobre 2026
- Assemblée générale des actionnaires de RHC appelée à se prononcer sur l'opération : novembre 2026
- Réalisation de l'opération : décembre 2026

Conformément à la réglementation applicable, Ramsay Santé engagera dans les meilleurs délais la procédure d'information-consultation de ses instances représentatives du personnel.

Le communiqué de Ramsay Health Care Limited peut être consulté dans son intégralité sur le site internet de Ramsay Health Care Limited (www.ramsayhealth.com).

Le Groupe tiendra le marché informé de toute évolution significative, dans le respect de ses obligations de communication permanente.

À propos de Ramsay Santé

Ramsay Santé est le leader européen de l'hospitalisation privée et des soins primaires avec 40 000 salariés et 10 000 praticiens au service de 13 millions de patients par an, dans nos 492 établissements répartis dans 5 pays : France, Suède, Norvège, Danemark et Italie.

En tant qu'entreprise à mission, Ramsay Santé propose la quasi-totalité des prises en charges médicales et chirurgicales en Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO), Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), Santé Mentale et Soins Primaires, en innovant constamment afin d'améliorer la santé de toutes et tous, tout en assurant un accès équitable à des soins de qualité, de la prévention au suivi.



Code ISIN et Euronext Paris : FR0000044471

Site web : www.ramsaysante.fr

Relations avec les investisseurs / analystes

Clément Lafaix

Tél. +33 1 87 86 21 52

clement.lafaix@ramsaysante.fr

Relations avec la presse

Brigitte Cachon

Tél. +33 1 87 86 22 11

brigitte.cachon@ramsaysante.fr